

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 26 juin 2006

**MAIRIE DE DIJON****Président** : M. REBSAMEN**Secrétaire** : M. PERRON**Membres présents** : M. MILLOT - Mme TENENBAUM - M. G. GILLOT - Mme POPARD - M. MASSON - M. MARTIN - M. PRIBETICH - Mme DURNERIN - M. DUPIRE - M. J.P. GILLOT - Mme DILLENSEGER - M. GERVAIS - M. SAUNIE - M. BERTELOOT - Mme MAILLOT - Mme SEGUIN-FILLEY - Mme BESSIS - Mme DURNET-ARCHERAY - Mme GARRET - M. MARCHAND - M. MAGLICA - M. JULIEN - Mme FLAMENT - Mme MANSAT - M. BOUHELIER - Mme DELEBARRE - Mme BIOT - Mme LEMOUZY - M. IZIMER - Mme ROY - Mme HERVIEU - Mme AVENA - Mme DE ALMEIDA - M. BEKHTAOUI - Mme BOUCHARD-STECH - Mlle MASLOUHI - M. NUDANT - M. JAPIOT - M. BRIOT - Mme KAROUBI - Mme WILLIAMS - Mme CHOUX - Mme REVEL-LEFEVRE - Mme THYEBALUT - M. DUGOURD - Mme VANDRIESSE**Membres excusés** : M. PINON (pouvoir M. GERVAIS) - M. ALLAERT (pouvoir M. BERTELOOT) - Mme BERNARD (pouvoir Mlle MASLOUHI) - Mme JARZAGUET (pouvoir Mme CHOUX) - M. J.P. GUION (pouvoir M. JAPIOT)**Membres absents** : M. DANIERE - M. BAZIN**OBJET****DE LA DELIBERATION****Place de la Libération – Requalification – Extension du secteur piétonnier – Marché passé entre la Ville et l'entreprise Gasquet – Avenant n°1**

Monsieur Pribetich, au nom des commissions de l'Urbanisme, des Equipements Urbains et du Patrimoine, et des Finances, expose :

Mesdames, Messieurs,

Par délibération du 27 juin 2005, le Conseil Municipal a adopté le programme relatif à la requalification de la place de la Libération et à l'extension du secteur piétonnier et décidé de confier la maîtrise d'oeuvre des travaux aux services techniques municipaux.

Une procédure de marchés négociés par lots séparés, a été engagée, et le lot n°3 relatif aux travaux de courants forts a été attribué à l'entreprise Gasquet.

En cours de chantier, il est apparu nécessaire d'adapter l'éclairage de la place de la Libération pour tenir compte de l'avis de la commission supérieure des sites. Parallèlement, il apparaît pertinent de renforcer les points d'alimentation électrique de la place pour en faciliter les usages ultérieurs.

Afin de prendre en compte ces travaux supplémentaires, il est proposé de conclure l'avenant suivant :

- marché n° 20060047 notifié le 31 janvier 2006 et conclu avec l'entreprise Gasquet, 14 avenue Maréchal de Lattre à Tournus,

- montant initial du marché y compris la tranche conditionnelle	135 148,00 € TTC
- montant de l'avenant n°1	22 593,34 € TTC
- montant total du marché	157 741,34 € TTC.

Le projet d'avenant a été soumis à la commission d'appel d'offres qui a émis un avis favorable.

Si vous suivez l'avis favorable de vos commissions de l'Urbanisme, des Equipements Urbains et du Patrimoine, et des Finances, je vous demanderai , Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

1. décider d'établir un avenant n°1 au marché passé entre la Ville et l'entreprise Gasquet pour l'éclairage de la place de la Libération, d'un montant de 22 593,34 € TTC ;
2. m'autoriser à signer cet avenant.

RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**Pour Extrait Conforme
Le Maire,
Pour le Maire, le Premier Adjoint,**

Alain MILLOT